

Jean-Philippe TAILLARD
322 chemin de la Penne
83 830 BESSE-SUR-ISSOLE

Monsieur le Commissaire enquêteur

Comme suggéré dans l'annonce de l'enquête publique diligentée à propos de l'extension du parc photovoltaïque de Thèmes et de la modification du PLU pour compatibilité avec ce projet, je dois vous dire que je suis totalement opposé à cette opération aux motifs suivants.

Ce projet entraîne une destruction totale de la forêt d'yveses par dessouchage, terrassement et nivellement du terrain. Ainsi la roche est mise à nu, la couche d'humus forestier est détruite, l'érosion est maximale puisque les fortes pluies impactent directement les roches sans que les feuilles, les branches et les racines des arbres disparus ne l'atténue.

Par exemple il suffit d'observer l'effet de cette érosion en se transportant au sud du parc photovoltaïque existant depuis 2016 et constater la grande quantité d'alluvions dans le talweg aboutissant à la doline de Thèmes, c'est spectaculaire!

La riche faune aérienne d'insectes de tout genre, d'oiseaux, de reptiles est massacrée lors des travaux d'installation.

La riche faune vivant dans l'humus et sous les pierres, blattes, cloportes, scolopendres, scorpions, vers et chenilles qui décomposent la matière organique issue des débris végétaux est exterminée et l'humus ne se reconstitue plus jamais.

L'argument du pâturage du troupeau sous les panneaux ne tient pas. En effet quel berger serait assez stupide pour faire paître ses animaux dans une zone quasi minérale alors qu'à côté, dans la zone débroussaillée la nourriture est riche et abondante. C'est comme le supplice de Tantale qu'en infligerait à la gent ovine et caprine.

La si fragile forêt méditerranéenne que par ailleurs on tente de protéger de la prédation urbanistique, des incendies va être mitée par des dizaines d'hectares désertifiés et couverts d'acier et de plastique pour des décennies.

Cette opération est bien pire qu'un incendie car dans ce cas la végétation se régénère à partir des souches par recapage naturel.

Cette forêt devrait être sanctuarisée même non incluse dans un parc naturel.

Le massif collinaire et forestier qui s'étend de Carnoules à Rocharon doit être préservé de tout aménagement autre que ceux nécessaires à la prévention des incendies.

C'est aujourd'hui la commune de Besse qui est à l'initiative de ce projet mais demain Carnoules, Sainte-Anastasie, Puget-ville, Rocharon peuvent revendiquer les mêmes dépassements du droit et ce beau réservoir de biodiversité sera complètement dénaturé.

De plus les alluvions emportées par les fortes pluies d'automne et d'hiver et les orages d'été, qui ne seront plus retenues par la végétation disparue vont être très rapidement transportées dans le vallon du Coeu de Fontbelle provoquant des désordres

dans le flux des eaux d'écoulement comme barrage engorgement, débordement, embacles etc...

En outre le régime de la si bien nommée source Fontbelle situé juste en contrebas de la zone EST du projet va être fortement impacté du fait de la modification - en moins - des infiltrations de l'eau de pluie et peut-être aussi par des effondrements souterrains suite aux travaux de surface par des engins de forte puissance.

L'impact sur la faune sera catastrophique : tous les oiseaux passereaux, geais, piverts, pic épeiche, chèvrettes, hulottes et chevêches, hibou petit duc, tourterelles, palombes n'auront plus de zone de nidification ni d'alimentation dans ce secteur.

Les reptiles tortues d'Hermann, couleuvres, lézards gris, verts et ocellés, tarantules, seps, orvets seront génocidés lors des travaux.

Les mammifères loirs, campagnols, musaraignes, chauves-souris, blaireaux, renards, écureuils seront chassés irrémédiablement.

Tous les insectes et araignées adaptés à la vie forestière disparaîtront et ne resteront que quelques criquets des zones désertiques.

Les sangliers, mammifères fouisseurs dont par ailleurs on favorise le développement par des apports de nourriture et par des aménagements artificiels comme la mare-mouillère à côté de la piste dans la zone débroussaillée, seront exclus de parcours sous les panneaux.

Cette opération s'annonce comme une catastrophe écologique.

Tous les massifs forestiers du centre Var sont concernés par cette course à l'implantation de ces pans prétendument peu impactants sur la biodiversité mais qui de fait la détruisent en transformant les forêts puits de carbone en désert de plastique, de fer et cailloux.

Dans tous les massifs environnants : barre de Cuers, Thèmes, barre de Saint-Quinis des parcs sont déjà implantés à Miavues, Néoules et Besse. Un projet est contesté à Camps-la-source, un autre fait l'objet d'une pétition d'opposition à Forcalqueiret dans un "défends" pourtant sanctuarisé depuis des siècles et proche de la ruine du Castellon fleuron historique et touristique de la région.

Ces belles collines du plateau de Thèmes avec sa remarquable doline de 30 hectares où les randonneurs, amoureux de la nature, entomologistes, observateurs de la faune sauvage trouvent leur bonheur risquent d'être sacrifiés sur l'autel de la "transition énergétique" au bénéfice de quelques intérêts financiers défendus par des entreprises spécialisées, des investisseurs, mais au détriment du patrimoine naturel commun à tous.

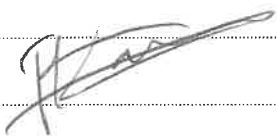
Ce n'est vraiment pas de l'intérêt général !

Il faut au contraire, comme le commande le bon sens, implanter ces panneaux préférentiellement au dessus de surfaces déjà artificialisées comme grands parking publics ouverts au public, zones d'activités commerciales et artisanales, toits des bâtiments industriels, anciennes carrières ou friches d'exploitation minières etc...

Pour toutes ces raisons énoncées je vous demande Monsieur le Commissaire enquêteur de vous prononcer

négalement sur le projet soumis à l'enquête et
son corollaire la modification du PLU.

Je vous prie de croire Monsieur le Commissaire enquêteur
à l'assurance de ma considération



Tel : 06 26 65 63 12 Mail : taillardjeanphilippe@gmail.com